



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

GUIDE DU TRI

PROFESSIONNELS

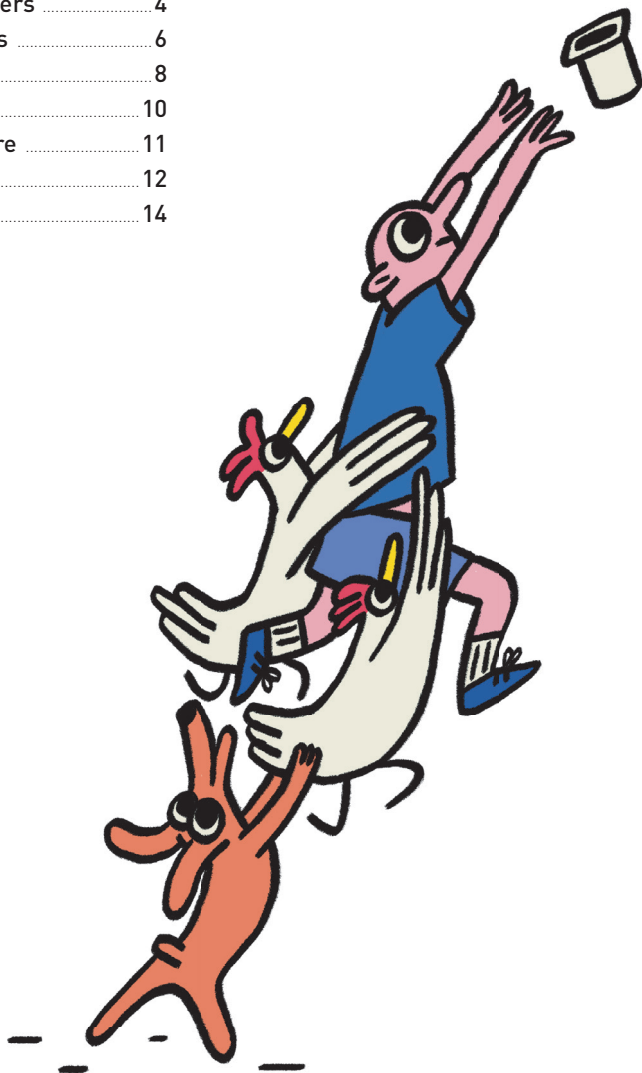
quelles solutions
pour vos déchets ?

2024



SOMMAIRE

Emballages et papiers	4
Ordures ménagères	6
Déchets végétaux	8
Compostage	10
Emballages en verre	11
Déchèteries	12
Eco-organismes	14



EN 2024 JOUONS COLLECTIF, TRIONS !

Professionnels, pour l'élimination de vos déchets, deux solutions s'offrent à vous !

Choisir Versailles Grand Parc

L'Agglo vous propose de **collecter vos déchets d'ordures ménagères et recyclables** en bacs ou en apports volontaires.

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés moyennant l'acquittement de la **redevance spéciale**. Celle-ci est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages. **Sont concernés** : entreprises, commerçants, artisans, associations, administrations. Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et du volume de déchets produits.

Opter pour le service public, c'est :

- Favoriser le **tri sélectif** : la collecte des emballages et papiers est gratuite,
- Payer un tarif calculé en fonction du **coût réel du service rendu**,
- Bénéficier d'une **franchise** pour les ordures ménagères.

Faire appel à un prestataire privé

Si vous ne souhaitez pas utiliser le service public, vous pouvez souscrire un **contrat** auprès d'un **prestataire privé** qui collectera vos déchets.

Vous serez donc exonéré de redevance spéciale après fourniture des justificatifs de cette prise en charge.

Un réseau de déchèteries pour les déchets spécifiques (encombrants, gravats, grandes quantités...)

Les services des **déchèteries** sont accessibles aux professionnels de la communauté d'agglomération. Elles permettent de valoriser au mieux les matériaux ou de les **éliminer dans des conditions respectueuses de l'environnement**.

Tout producteur ou détenteur de déchets a l'obligation de les éliminer, dans des conditions conformes à la réglementation, n'engendrant pas d'effets préjudiciables à l'environnement.

Loi du 5 juillet 1975

EMBALLAGES ET PAPIERS

→ Vidés, en vrac et non imbriqués

Tous les emballages plastiques



Tous les emballages en métal



Tous les emballages en carton (cartons non mouillés et découpés)



Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



LES INTERDITS



* déchets d'équipement électrique et électronique

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → mercredi

BOIS D'ARCY → mardi

BOUGIVAL → mercredi

BUC → mercredi

CHÂTEAUFORT → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY → mercredi

JOUY-EN-JOSAS → jeudi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → mercredi

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → mardi + jeudi

Violet, Rose, Orange → mardi (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Vert (anciennement Rocquencourt) → mardi

LES LOGES-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → jeudi

NOISY-LE-ROI → mardi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → mercredi

Mail, Village, Louvois, Europe → jeudi

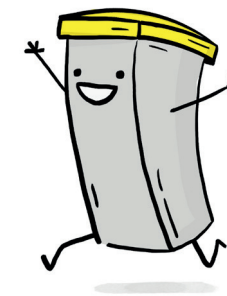
VERSAILLES → mardi + jeudi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → vendredi

QUAND SORTIR
SON BAC ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



ORDURES MÉNAGÈRES

→ En sacs fermés, par exemple :



couches



papiers broyés



cagettes



CD, CVD, VHS



lingettes



nappes, serviettes
en papier



couverts jetables



fûts de bière
en plastique



pots de fleurs
en plastique



vaisselle
cassée

LES INTERDITS



verre



déchets toxiques



DEEE*



seringues, objets
tranchants

* déchets d'équipement électrique et électronique

La tarification éco-responsable

A compter de 2023, tous les professionnels situés sur les communes pilotes* seront soumis à une redevance spéciale éco-responsable dès le premier litre d'ordures ménagères présenté à la collecte. Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera réduit (part fixe). La redevance spéciale éco-responsable sera, quant à elle, calculée en fonction de la volumétrie d'ordures ménagères produite (part variable).



* Bougival, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Saint-Cyr-l'École et Châteaufort

LE PETIT GESTE EN +



bac sorti
=
bac rempli !

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place :

ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → **lundi + vendredi**

Collectifs → **lundi + mercredi + vendredi**

BIÈVRES → mardi + vendredi

BOIS D'ARCY → lundi + jeudi

BOUGIVAL

Orange → **mardi**

Bleu → **mardi + vendredi**

BUC → mardi + vendredi

CHÂTEAUFORT → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY

Pavillons → **mardi**

Collectifs → **mardi + vendredi**

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → **vendredi**

Orange → **mardi + vendredi**

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,
Saint François d'Assise, Centre
→ **lundi + vendredi**

Châtaigneraie, Feuillaume,
Petit Beauregard → **mardi + samedi**

Gressets → **mardi + vendredi**

LES LOGES-EN-JOSAS

→ **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → **vendredi**

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → **lundi**

Collectifs → **lundi + jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Violet → **lundi + mercredi + vendredi**

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose, Orange → **lundi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert (anciennement Rocquencourt)
→ **lundi + mercredi + vendredi**

RENNEMOULIN → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → **vendredi**

Orange → **mardi + vendredi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → jeudi

(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ **lundi + vendredi**

Mail, Village, Louvois, Europe
→ **mardi + samedi**

VERSAILLES

→ **lundi + mercredi + vendredi**

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → lundi + jeudi



VÉGÉTAUX

→ Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse,
feuilles mortes



fleurs coupées



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)



sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardinerie) ou 3 fagots.
Au-delà, pensez à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes et
objets en bois



pots de fleurs
et jardinières



terre,
cailloux



épluchures de fruits
et légumes



sacs biodégradables
ou compostables

Pour mes déchets alimentaires,
je pense au compostage !



→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 50). Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY Pavillons → mardi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → lundi (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → mercredi

BOUGIVAL → lundi

BUC → lundi

CHÂTEAUFORT → lundi

FONTENAY-LE-FLEURY → lundi

JOUY-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons,
Centre → lundi

Jonchère, Feuillaume → mardi

Saint François d'Assise → en point de regroupement

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → lundi

LES LOGES-EN-JOSAS → lundi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

NOISY-LE-ROI → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mardi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE → lundi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Pavillons, ZAC Louvois → mardi

Collectifs → pas de collecte

VERSAILLES → mercredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → mardi

QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Une collecte dédiée est mise
en place dans votre commune
bit.ly/collecte-sapin



LE COMPOSTAGE POUR TOUS

→ En entreprise, le compostage c'est possible !

Versailles Grand Parc offre aux professionnels, administrations et associations une alternative gratuite de réduction des déchets grâce au compostage.

Cette pratique permet de réduire de 30% le volume des déchets, contribue à la préservation de l'environnement et permet d'obtenir un fertilisant « fait maison ».

L'Agglo vous propose deux solutions :

Je produis
moi-même
mon engrais



Le compostage

Vous souhaitez composter vos restes de repas et avez un espace vert d'environ 10m² ? Le compostage est fait pour vous ! Nous vous proposons un composteur adapté à votre consommation.



Le lombricompostage

Vous manquez de place et le compostage traditionnel n'est pas possible pour vous ? Nous vous proposons de composter avec un lombricomposteur. En plus d'avoir du compost, vous récolterez du lombrithé (fertilisant liquide).

Versailles Grand Parc vous accompagne et équipe gratuitement tous les usagers volontaires. Cela vous intéresse ?

Contactez-nous : prevention.dechets@agglovgp.fr

→ Exemples de déchets compostables :



épluchures de fruits et légumes



feuilles mortes



filtres et marc de café

EMBALLAGES EN VERRE

→ Vidés, en vrac et sans sac - sans bouchon ni couvercle



Inutile de laver
avant de jeter !



Bouteilles



Pots, bocaux, flacons

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence,
porcelaine, verre...



Ampoules,
néons



Objets
en terre cuite



Miroirs,
fenêtres



EN BORNE DE COLLECTE

entre 8h et 21h



EN BAC vélizy-Villacoublay uniquement

(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → 1^{er} et 3^e jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe → 2^e et 4^e jeudi

TROUVER LA
BORNE DE COLLECTE
PRÈS DE CHEZ SOI ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !

ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est payant pour les professionnels de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (véhicules légers de 3,5t max). **3,5t**

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc.

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger sur : bit.ly/formulaireVGP),
- d'une copie de la **fiche INSEE**,
- d'une copie d'un **justificatif de domicile**.

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois et sont valables 5 ans.

Autorisation ponctuelle d'accès :

- Pour les professionnels non domiciliés sur l'agglomération effectuant des travaux ponctuels sur le territoire, fournir une copie du contrat (avec date de début, de fin et adresse du chantier) ainsi que les justificatifs indiqués ci-dessus.
- Pour les bénéficiaires de la carte éco-mobilier, fournir une copie de la carte.

Pour tout apport supérieur à 5m³ par jour, veuillez contacter Versailles Grand Parc.

Toute récupération de déchets est interdite (l'agent d'accueil des déchèteries ne peut percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit, pour les apports donnant lieu à facturation sous peine de sanction).

→ DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY Accessible à tous les professionnels

 Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

 du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h
Fermée les lundis et jours fériés

→ DÉCHÈTERIE DE BUC Accessible à tous les professionnels

 83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

 lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h
Fermée les mardis et jours fériés

Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)

MÉTAUX



ferraille, objets métalliques, vélos, fonte...

VÉGÉTAUX



branches, herbe, feuilles, fleurs...

GRAVATS



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

PLÂTRE



plâtre en mélange, plaques de plâtre, carreaux de plâtre...

BOIS



palettes, souches d'arbres, parquet...

MOBILIER (carte obligatoire)



chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin...

CAPSULES DE CAFÉ



capsules en alu uniquement

TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

TEXTILE



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

CARTONS, PAPIERS



vides, pliés et non souillés (sans plastique, ni polystyrène)

DÉCHETS CHIMIQUES



colles, vernis, acides, engrais, outillages du peintre...

DÉCHETS DANGEREUX



piles, cartouches d'encre, batteries, radiographies...

HUILES



huile de vidange, alimentaire, filtres à huile...

ÉCRANS



téléviseurs, ordinateurs...

NÉONS, AMPOULES



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

GROS ÉLECTROMÉNAGER*



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

PETITS APPAREILS MÉNAGERS*



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

BOUCHONS EN PLASTIQUE



de bouteilles alimentaires

PNEUMATIQUES



de véhicules légers, sans jantes max 4 pneus/semaine

BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

→ DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères, déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), médicaments, amiante et fibrociment, déchets radioactifs, carcasses de voitures, bitume...

* Les équipements électriques et électroniques professionnels (photocopieur, vitrine réfrigérée, lave vaisselle professionnel, armoire réfrigérée...) sont à faire collecter directement par EcoLogic www.e-dechet.com.

ÉCO-ORGANISMES

→ POUR DES VOLUMES IMPORTANTS DE DÉCHETS

Certains organismes proposent de récupérer les déchets suivants (sous certaines conditions) :



Mobiliers de bureau, meubles
VALDELIA - www.valdelia.org
ECOMAIISON - ecomaison.com



Déchets d'équipement électrique et électronique
www.e-dechet.com
→ collecte gratuite dans les entreprises à partir de 500kg



Textiles
refashion.fr/pro/fr



Pneus
ALIAPUR - aliapur.fr/fr



Médicaments
CYCLAMED - www.cyclamed.org



Déchets de soins piquants, coupants ou tranchants - DASRI
DASTRI - www.dastri.fr
Pour les tatoueurs ou les professionnels de santé, merci de vous rapprocher de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France



Pensez-y !



Les ESAT et entreprises solidaires du territoire proposent la reprise de vos papiers !

CALENDRIER À PERSONNALISER

→ IMPRIMER SON CALENDRIER PERSONNALISÉ

Accédez en un clic à son calendrier personnalisé et retrouvez les jours de collecte, horaires et consignes en indiquant uniquement votre adresse.

Rendez-vous sur : bit.ly/joursdecollections

Calendrier des collectes - Octobre / Mars 2024

Pour l'adresse : 6 Avenue de Paris, 78000 Versailles

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
01 Di	01 Me	01 Ve	01 Lu	01 Je	01 Ve
02 Lu	02 Je	02 Sa	02 Ma	02 Sa	02 Sa
03 Ma	03 Ve	03 Di	03 Me	03 Sa	03 Di
04 Me	04 Sa	04 Lu	04 Je	04 Di	04 Lu
05 Je	05 Di	05 Ma	05 Ve	05 Lu	05 Ma
06 Ve	06 Lu	06 Me	06 Sa	06 Ma	06 Me
07 Sa	07 Ma	07 Je	07 Di	07 Me	07 Sa
08 Di	08 Me	08 Ve	08 Lu	08 Je	08 Ve
09 Lu	09 Je	09 Sa	09 Ma	09 Ve	09 Sa
10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Sa	10 Di
11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je	11 Di	11 Lu
12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Lu	12 Ma
13 Ve	13 Lu	13 Sa	13 Sa	13 Me	13 Je
14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Je	14 Sa
15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu	15 Sa	15 Di
16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Ve	16 Sa
17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Sa	17 Di
18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Di	18 Lu
19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Lu	19 Ma
20 Ve	20 Lu	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je
21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Me	21 Sa
22 Di	22 Je	22 Ve	22 Lu	22 Je	22 Di
23 Lu	23 Sa	23 Sa	23 Ma	23 Ve	23 Sa
24 Ma	24 Di	24 Me	24 Di	24 Sa	24 Di
25 Me	25 Sa	25 Lu	25 Je	25 Di	25 Lu
26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Lu	26 Ma
27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Ma	27 Je
28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Me	28 Sa
29 Di	29 Ve	29 Sa	29 Lu	29 Je	29 Di
30 Lu	30 Sa	30 Ma	30 Me	30 Sa	30 Lu
31 Ma	31 Di	31 Me	31 Sa	31 Di	31 Sa

versaillesgrandparc.fr/contact
versaillesgrandparc.fr



Vacances scolaires
Jour férié

- Ordures ménagères
- Emballages et papier
- Déchets végétaux
- Devant chez vous
- Sortir les bacs entre 19h et 19h30 les rendre avant 9h le lendemain

- Encombrants
- Devant chez vous
- Sortir les encombrants la veille

T.R.I. VGP

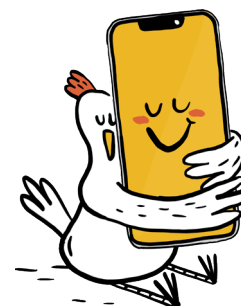
Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !



→ TÉLÉCHARGER L'APPLI T.R.I. VGP

L'application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes, saisissez votre adresse et accédez à de nombreuses fonctionnalités : jours collecte, notifications personnalisées, alertes directement sur votre téléphone...



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I. VGP !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



Versailles**GrandParc**
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex

Versailles**GrandParc**.fr

